

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

18<sup>ème</sup> année - N° 3104 - Lundi 26 Février 2018 - Prix : 200 Fc

**AFFAIRE AÉROPORT DE BANDAR-SALAM :**

## **Les présumés coupables seront jugés par la cour de sûreté de l'Etat**



Les magistrats et l'avocat reçus à Beit Salam par le président Azali Houtoubo procureur de la république de Fomboni

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 28 Février 2018**

Lever du soleil:

06h 09mn

Coucher du soleil:

18h 31mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 23mn

Ansr : 15h 46mn

Maghrib: 18h 34mn

Incha: 19h 48mn



**AFFAIRE DES CLOUS DE BANDAR SALAM**

## **L'opposition accusée de faire l'apologie d'un crime**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DU SCOUTISME

## Baden Powell est célébré aux Comores

*La journée internationale de Baden Powell est célébrée pour la première fois en Union des Comores. Le 76ème anniversaire du scoutisme mondial a été célébré à Moroni place de l'indépendance, en présence de nombreux invités, notamment de l'ambassade de France, du système des Nations Unies.*

Plusieurs groupes du scoutisme des îles de Ngazidja, Ndzuani et Mwali, connu sous le nom wezombeli, se sont donnés rendez-vous, à Moroni Place de l'indépendance dans l'après midi du jeudi dernier, pour venir ensemble célébrer de manière solennelle la journée internationale de Baden Powell. Ce fondateur du mouvement scout aux années 1800 était un général Britannique et aux Comores, le scout a vu le jour en 1987 grâce aux efforts de Mohamed Ali connu sous le nom de Diguerra.

Notons que c'est la première fois



Le scoutisme célébré à Moroni Place de l'indépendance

que cette journée est célébrée en Union de Comores à l'instar du reste du monde. « Rejoindre le planète mondiale aujourd'hui, est un signal fort qui montre que notre mouvement a bel et bien grandi », affirme Ibrahim Mohamed Taki, commissaire central du scout aux Comores. Pour lui, si les Comores sont reconnues au niveau mondial, c'est grâce aux efforts fourni

par le chef d'Etat major, le colonel Youssouf Idjihad.

« Dès qu'il est élu président d'honneur du wezombeli, grâce à lui, toutes nos dettes internationales sont payées. Désormais, nous participons partout dans le monde, aux différentes activités du scoutisme », rappelle-t-il, avant d'exhorter tous les parents de faire adhérer leurs enfants au mouvement

puisque, selon lui, « c'est l'école d'éducation civique ».

Quant à Abdoulhalim, commissaire à Anjouan, c'est une grande chance de rassembler les enfants du Wezombeli dans une même place. « Je ne peux que me réjouir d'être ici avec mes frères de Ngazidja et Mohéli », dit-il en espérant que la prochaine fois, « l'île de Mayotte sera présente ».

Pour le commissaire de Mohéli, des versets coraniques à l'appui, la journée du jeudi est historique au niveau national. Kamardine souhaite que des belles occasions similaires se multiplient. Farid Bacar, commissaire de Ngazidja, quant à lui, demande aux maires et préfets d'encourager le scoutisme dans notre pays. Il recommande à l'Etat l'octroi d'un siège pour le Wezombeli comorien. Ainsi, « les jeunes pourront avoir un lieu de rencontre », conclut-il

Ibnou M. Abdou

## FAIT DIVERS :

## Un policier violemment percuté lors d'un contrôle routier

*Il a eu une fracture du tibia et nécessite une évacuation d'urgence à l'étranger. Une autre personne, employée de l'établissement Nassib, est aussi blessée au niveau de la cheville. Le chauffard est en garde à vue.*

La nuit du samedi à dimanche, des policiers qui effectuaient un contrôle routier avaient garé à coté de l'hôtel La Grillade en train de discuter avec des employés de l'établissement Nassib qui conduisaient un bus. Un véhicule en provenance de l'école de Santé, roulant à vive allure, a violemment percuté un inspecteur de police et un employé de l'établissement Nassib.

Le premier a eu une fracture du tibia selon un de ses collègues, la po-

lice s'apprête à l'évacuer à l'étranger en toute urgence. Un employé de Nassib est aussi blessé, au niveau de la cheville à en croire toujours le policier témoin oculaire de la scène. Le chauffeur a essayé de prendre la poudre d'escampette, abandonnant son véhicule.

En état d'ivresse, il n'a pas pu aller loin que les policiers l'ont attrapé. Jusqu'à hier dimanche, il était en garde à vue avec ses passagers lesquels auraient été également en état d'ivresse. La police avait prévu de relâcher les passagers une fois dégrisés, tandis que le chauffeur doit répondre de ses actes devant la justice.

Toufé Maeha

Moroni n'a jamais été aussi proche de Paris

MORONI - PARIS - MORONI  
à partir de  
**407 000 KMF**  
JUSQU'AU 31 MARS 2018

GSA Austral Air Moroni  
Route Alliance Française - Tél. +269 773 8740/41/42  
E-mail : moroni@air-austral.com

\*Prix TTC - à partir de. Offre soumise à conditions. Sous réserve de disponibilité. Susceptible d'augmentation sans préavis

AIR AUSTRAL  
Vous serez toujours au cœur de notre compagnie

AA\_MoroniParisMoroni\_120x160\_VECTO.indd 1  
13/02/2018 14:31

## AFFAIRE AÉROPORT DE BANDAR-SALAM :

# Les présumés coupables seront jugés par la cour de sûreté de l'Etat

*Une cour de sûreté de l'Etat devrait être mise en place ce lundi. Cette juridiction d'exception qui a pour but de juger les personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'État sera composée d'un juge d'instruction, d'un commissaire du gouvernement et d'un substitut du procureur. La dernière fois que la cour de sûreté a siégé remonte à janvier 2015, sur l'affaire de tentative de coup d'Etat contre le président Ikililou Dhoinine en avril 2013.*

La justice prend très au sérieux l'affaire du déversement de clous sur le tarmac de l'aéroport de Bandar-Salam, lundi 19 février quelques minutes avant l'atterrissage de l'avion qui devait transporter le chef de l'Etat. A l'heure actuelle, deux personnes arrêtées à Mohéli sont transférées à Moroni où siège la cour de sûreté en tant que capitale fédérale, selon les explications du procureur de la république de Fomboni, Abasse Houtoibou, à la suite d'un compte-rendu au chef l'Etat, samedi dernier à Beit-Salam.

« Nous sommes venus rendre compte au chef de l'Etat. D'ici lundi normalement, nous allons mettre en place une cour de sûreté de l'Etat, la juridiction compétente pour juger les présumés coupables », a-t-il déclaré à la presse, au sortir de l'entretien où il était accompagné du procureur général de Moroni et de l'avocat du gouvernement sur cette affaire, Me Said Larifou. Selon Houtoibou, si l'affaire est confiée à la cour de sûreté de l'Etat mise en place depuis 1981 et qui ne siège que très rarement, c'est parce que « la cour d'appel et le tribunal de première instance de Mohéli en sont incompétents ».

Quant aux deux personnes transférées à Moroni, le procureur Houtoibou assure que la justice détient « effectivement » des « preuves » contre elles. « C'est au juge d'instruction de statuer à charge ou à décharge », a-t-il poursuivi, ajoutant au passage que les présumés coupables ne subissent aucune torture physique. A part ces deux prévenus, des militaires de la brigade des transports aériens (BGTA) seraient eux aussi aux arrêts à en croire le



procureur général, Youssouf Ali Djaé. Les deux magistrats défendent bec et ongles l'indépendance de la justice dans cette affaire, au regard des conclusions des assises nationales qui ont sérieusement épinglé à juste titre l'indépendance du système judiciaire du pays.

La cour de sûreté de l'Etat, mise place par un décret présidentiel depuis 1981, a siégé pour la dernière fois en janvier 2015, à la suite de l'affaire de tenta-

tive de coup d'Etat contre l'ancien chef de l'Etat Ikililou Dhoinine en avril 2013. Le procureur général Soilihi Mahamoud en assurait la présidence en tant que commissaire du gouvernement auprès de la dite Cour. Le procureur général Youssouf Ali Djae pourrait assurer les mêmes missions dans le cadre de cette affaire qualifiée de « tentative de crime ».

Toufé Maecha

## AFFAIRE DES CLOUS DE BANDAR SALAM

# L'opposition accusée de faire l'apologie d'un crime

*Des leaders politiques proches du pouvoir accusent l'opposition de faire l'apologie de l'attentat supposé ourdi contre l'avion présidentiel à l'aéroport de Bandar-Salam à Mohéli. Ils ont dénoncé la théorie du complot propagée par certains, dans les réseaux sociaux. Appelant la justice à frapper fort contre les auteurs d'un acte qu'ils qualifient de terroriste.*

D'une condamnation à une autre. Les partis proches du régime ne décolèrent pas à propos de l'affaire des clous déversés sur le tarmac, qualifié d'attentat supposé dirigé contre l'avion présidentiel sur l'aéroport de Bandar-Salam à Mohéli. Dans une conférence de presse tenue samedi dernier dans un restaurant de la capitale, ils accusent l'opposition de vouloir justifier, disent-ils,

l'injustifiable.

« Nous condamnons avec la plus grande fermeté ceux qui font l'apologie d'un acte terroriste », a déclaré Houmed Msaidié, secrétaire général du parti Radhi. « Je ne suis pas sûr que dans des pays comme la France ou en Afrique du Sud, quelqu'un pourrait oser justifier un tel acte car il serait sévèrement puni par la loi », a-t-il ajouté.

Même son de cloche pour Me Baco secrétaire général du parti Ridja pour qui la réaction de certaines personnes est condamnable tout comme l'acte lui-même. « En 2010 et en 2012, nous (opposition et régime: ndlr), étions ensemble pour condamner la tentative de renversement du gouverneur d'Anjouan. Tout comme la tentative de coup d'Etat contre le président Ikililou. Pourquoi aujourd'hui, il devrait y avoir une condam-

nation sélective », a-t-il rappelé.

« Nous sommes heurtés par l'attitude de certains leaders politiques de la place face à cet acte », dira Mihidhoir Sagaf autre cacique du parti Radhi qui reconnaît la vulnérabilité des aéroports comoriens.

« La paix est une des richesses de notre pays, autant la préserver », croit savoir Houmed Msaidié, renvoyant dos à dos les leaders d'opinion qui font l'apologie de l'attentat supposé et les complottistes. « Ce n'est plus une simple affaire comme certains veulent le faire croire, c'est une tentative d'atteinte à la sûreté de l'État », fait-il savoir.

Celui qui devait embarquer dans le même vol que le chef de l'Etat dit être scandalisé par la théorie du complot propagée dans les réseaux sociaux. Pour lui, ceux qui propagent de tels propos devraient savoir qu'ils ne rendent pas ser-

vice à l'État comorien, car c'est l'image du pays qui en pâti. « Personne ne sera épargné par les conséquences de cet acte, si nos aéroports sont mis au banc par l'organisation de l'aviation civile. Pas même, ces docteurs en théorie du complot qui ont élu domicile en France et qui auront du mal à venir passer leurs vacances ici », a-t-il martelé.

« Notre pays est membre de l'Oaci. Nos aéroports risqueraient gros avec un tel acte », a indiqué Me Baco, convaincu qu'il y a un début d'action de ce qu'il nomme une atteinte à la sûreté de l'État, ce qui laisse entendre, d'après-lui que les auteurs risquent la peine capitale. Et lui de demander que soit mise en place une commission rogatoire devant enquêter à l'extérieur dans une affaire qui n'en est pas une dans le pays.

Maoulida Mbaé

## FOOTBALL: DOUBLE SCRUTIN, FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES (FFC)

# Saïd Ali Saïd Attoumane plébiscité

*Le 14 février dernier à Moroni, Saïd Ali Saïd Attoumane a été confortablement élu à la tête de la Ffc pour succéder Tourqui Salim (40 voix sur 52). Mhoussini Bacar est élu à son tour membre dans le suspense (38 voix sur 52). En fair-play, ils déclarent. Saïd Ali : « Je reconnais les gros efforts fournis par Tourqui Salim. Beaucoup a été fait. Et beaucoup reste aussi à faire. Soyons unis et solidaires ». Mhoussini reste pragmatique : « Cette victoire est celle du football. Son développement doit constituer notre principale préoccupation ».*



Trois candidats en concurrence pour le poste du président : Houssalame, Saïd Ali et Youssouf Chaéhoi et pour le membre : Mhoussini Bacar et Razida Mchanganama. Avant ce double scrutin du week-end, Omar Hassanaly, président intérimaire de la Ffc, avait accordé quelques minutes à chaque candidat pour défendre son programme. Si l'intensité des applaudissements de l'assistance suffisait pour déterminer le

vainqueur, Saïd Ali était élu avant les scrutins.

Une Commission électorale indépendante était mise en place pour diriger les opérations. Deux des candidats (Houssalame Housseine et Youssouf Chaéhoi) avaient réclamé l'intégration de leurs représentants dans la commission. Pour dissiper toute suspicion et montrer le caractère démocratique et transparent des scrutins, l'intérimaire

Boina Madi a manifesté un signe de sagesse. Trois chaises furent aménagées devant l'isoloir et l'urne pour les émissaires des candidats.

Après la décompte des bulletins, Saïd Ali Saïd Attoumane est plébiscité (40 voix sur 52). En revanche pour Mhoussini Bacar, le suffrage avait légèrement tenu l'assistance en suspense (38 voix sur 52). La validation de l'expression générale des électeurs, a sus-

cité une grande ovation dans la salle. Un des partenaires de la Ffc, ancien patron de la Fédération Comorienne de Basket-ball, nous a murmuré : « Ce n'était pas parfait. Ce n'est pas mauvais, non plus. Mais, en matière d'élection sportive, beaucoup reste à améliorer ».

En fair-play, tous les candidats, élus ou non, avaient séparément droit à un dernier message. Youssouf et Houssalame et aussi Razida ont félicité les vainqueurs et déclaré que leur objectif n'était pas absolument la présidence ou encore le poste de membre. Le développement de la discipline doit nous préoccuper profondément. « Nous souhaitons bonne réussite aux élus. Nous sommes disponibles à toute franche collaboration ».

**Bm Gondet**

### Résultats :

**52 votants sur 53 convoqués**

**A/ Présidence : Saïd Ali Saïd Attoumane (40 voix), Youssouf Chaéhoi (7) et Houssalame (5).**

**B/ Membre : Mhoussini Bacar (38 voix) et Razida Mchanganama (14).**

## FOOTBALL : SÉNÉGAL, SUPER COUPE UNIVERSITAIRE

# A Dakar, les Cœlacanthes estudiantins font la Une

*Le campus universitaire de Dakar avait animé le week-end, un duel coriace (Sénégal # Comores), dans le cadre de la Super Coupe. Moins accrocheurs, les comoriens s'inclinent lourdement (4-1). Cet unique but est l'œuvre du Mbenien Ahmada Mbae. « Je pense que nous sommes plus préoccupés à d'autres contraintes universitaires qu'à une compétition sportive, même universitaire aussi, plus distractive et de concorde que concurrentielle », explique l'étudiant Nassub Msa de Moindzaza-Mboini.*

coriace, estudiantin et inter nation (Sénégal # Comores), à l'occasion de la finale de l'édition 2018 de la Super Coupe. Universellement, la compétition oppose les deux meilleures communautés footballistiques universitaires : le leader national et le vainqueur national de la coupe. Dans l'état actuel des faits, il s'agit d'un tournoi qui avait mis en lice, les diverses communautés universitaires du Sénégal, d'une part pour le championnat, et d'autre part, pour la Coupe du directeur des œuvres universitaires de Dakar. Moins engagés, donc timidement préparés et moins aguerris, les compétiteurs de l'Amicale club des Universitaires comoriens du Sénégal, n'ont pas su faire obstacle aux divers

assauts lancés par les locaux, qui ont bénéficié et, de la bénédiction du terrain de jeu, et de l'effervescence du public. Score final (4-1).

### A bon entendeur salut

L'unique but de la formation de l'Océan indien est l'œuvre de l'ancien attaquant de l'Union sportive de Mbeni, Ahmada Mbae, inscrits en Géographie, master 2, suite à un exploit personnel. Le leader du staff technique comorien, Bak Salimane Ahmed Nassurdine, filière « Formation en Coat-

ching », master 2, reste serein. « Personnellement, je pense que les Comoriens sont plus préoccupés par les études que par des matches de football, même universitaires aussi, plus distractifs et de concorde que concurrentiels. Jouer la finale est un bon exploit », explique l'universitaire Nassub Msa Ali Tamou de Moindzaza-Mboini. La formation de l'Amicale club des Universitaires comoriens du Sénégal peut-elle servir de réserve pour alimenter les Cœlacanthes (A) ? Ben Amir, à bon entendeur salut.

**Bm Gondet**

Le week-end dernier, le stade du campus universitaire de Dakar avait accueilli, un duel

**La Gazette des Comores**  
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

## ATHLÉTISME : CHAMPIONNAT RÉGIONAL (NGAZIDJA)

## Légère amélioration des chronos

*A l'Injs de Moroni le week-end, la finale avait réuni plus de 1000 personnes, dont des encadrateurs techniques, compétitrices/compétiteurs et accompagnateurs, issus des sept clubs de l'île. Le regroupement s'est déroulé sous une chaleur, quasi étouffante. Les concurrentes et concurrents ont affronté avec détermination cette éprouvante météorologie. Les éléments qui ont amélioré leur chrono sont retenus pour la phase nationale, prévue à Ndzuani. La plus petite prétendante, Zamila Salim, soufflera bientôt sa 13e bougie.*

**T**rès tôt le matin le dimanche 25 février 2018, l'Injs de Moroni a été pris d'assaut par les athlètes de Ngazidja. Filles et garçons ont participé à la finale de Ngazidja, malgré une météo non clémente. Président de la Ligue de Ngazidja, Fayssoil Mohamed Ali, confiant pour l'avenir de la discipline, livre ses impressions : « C'est une fierté pour moi et mes collaborateurs de terminer en beauté la saison, avec des chronos ac-



ceptables et perfectibles, exemple 12 secondes en 100. Au centre, à la périphérie et aux Comores profondes, on ne déplore aucun blessé. C'est encourageant. J'espère que les performances enregistrées feront des échos positifs à Ndzuani lors de la phase nationale ».

Une grande partie des athlètes se montre confiant. Azad Madi est le marathonien, présenté par Arc en Ciel de Ndrouani. Il participe à l'épreuve de 3000m : « Je suis serein. Je me suis bien préparé. J'ai un grand espoir, lé-

gitime. Mon objectif, c'est de pouvoir défendre le flambeau de l'île à Ndzuani en mars prochain ». Les sauts (Longueur, Hauteur et Triple saut) ont été écartés à cause du mauvais état du site. Les éléments qui ont amélioré leur chrono sont retenus pour la phase nationale, prévue à Ndzuani.

Hilmy Aboud Saïd, patron de la Fédération Comorienne d'Athlétisme voit le regroupement sous un autre angle : « Bientôt, on va prendre part aux Jeux des jeunes de l'Océan indien à Djibouti (avril). Ce regroupement

permet à la fédération de finaliser la sélection du groupe. La liste sera complétée avec les résultats de Moili et de Ndzuani. On le fait presque le cou-teau à la gorge. Avant le 28 février, la liste doit être officialisée par le Commissaire à la Jeunesse et au Sport ».

**Bm Gondet**

### Quelques résultats

#### Vitesse 100m

##### a/ Cadettes

.. Moina Rouzouna Youssouf (14" 45)  
.. Zamila Salim (15" 56), à peine âgée de 13 ans.

##### b/ Junior masculin

.. Houmadi El Habib (11" 00)  
.. Inzoudine Ahmed (11" 42)

##### c/Fonds

.. 5000m marche, Nassur Saïd (25mn 00)

.. 3000 m course normale, Azadi Madi (9mn 22)

.. 1500m, Junior féminin : Djahyate (5mn 44) et Fazila Hifadhui (5mn 42).

**d/ Poids filles (4 kg) :** Fatouma Antoisie (8m 80 et Aisha Ali (7m 60)

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

|          | Mensuel |      | Trimestriel |      | Semestriel |      | Anuel  |      |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
|          | FC      | Euro | FC          | Euro | FC         | Euro | FC     | Euro |
| Comores  | 4 500   | 9    | 12 500      | 25   | 25 000     | 51   | 50 000 | 102  |
| Etranger | 6 000   | 12   | 17 000      | 35   | 32 000     | 65   | 62 500 | 127  |

## Appel d'offres : Fournitures scolaires, fichiers scolaires et livres de bibliothèque

En vue de la préparation de la rentrée 2018-2019, nous, école française Henri Matisse, lançons un appel d'offres aux libraires de la place aux Comores et autres.

L'appel concerne l'ensemble des 4 lots suivants:

- Lot n°1 : fournitures scolaires (papeterie et petits matériels) pour le primaire et le secondaire
- Lot n°2 : livres enfants, romans jeunesse, albums, bandes dessinées et livres documentaires
- Lot n°3 : cahiers d'exercices et des fichiers de compréhension.

Les candidats doivent soumissionner sur l'ensemble des lots, être éligible (enseigne, registre de commerce, assurance, garantie bancaire), et répondre aux critères exigés tels que la qualité, la quantité, le délai de livraison, mode de transport et le conditionnement.

Il devra s'engager sur une date limite de livraison et bien déterminer la prise en charge de la livraison et du dédouanement ainsi que le coût.

Les candidats intéressés peuvent obtenir plus d'informations et retirer le dossier de soumission auprès du service intendance de l'Ecole Française le **mardi 13 mars 2018**

Les dossiers d'Appel d'Offres doivent être déposés avant le **mardi 28 mars 2018**